



Secrétariat  
de l'Assemblée des  
Premières Nations  
du Québec  
et du Labrador

Secretariat of the  
Assembly of the  
First Nations  
of Quebec  
and Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, suite 201, Wendake, QC G0A 4V0  
Tél.: (418) 842-5020 / 842-5274 FAX: 842-2660

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**DÉCRET SUR LES PRÉOCCUPATIONS DES PREMIÈRES NATIONS FACE AU MARCHÉ RÉSERVÉ DE  
250MW D'ÉNERGIE ÉOLIENNE**

**« UN PAS DANS LA BONNE DIRECTION, MAIS BEAUCOUP RESTE À FAIRE »  
- GHISLAIN PICARD -**

*Wendake, le 13 mai 2008* – M. Claude Béchar, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, rendait public ce matin l'adoption d'un Décret visant à préciser les préoccupations des Premières Nations en matière de retombées économiques associées à l'énergie éolienne. Ce Décret concerne le marché réservé de 250MW d'énergie à être produite par force éolienne, inscrit à la Stratégie énergétique du gouvernement du Québec de mai 2006.

Le Décret permet au Québec de remplir un des engagements pris lors du Forum socioéconomique de Mashteuiatsh d'octobre 2006, ce qui a fait dire au Chef Picard que le tout est un pas dans la bonne direction, mais que beaucoup reste à faire. « Nous désirons souligner l'ouverture démontrée par le ministre des Ressources naturelles dans ce dossier et la compréhension des enjeux qui sont les nôtres. Toutefois, le passé nous a enseigné que beaucoup d'autres intervenants ont une influence sur le processus, et que seul le résultat final pourra nous confirmer si nos efforts respectifs ont porté fruit. » Le Chef Picard faisait référence aux résultats du premier et second appel d'offres d'Hydro-Québec en matière d'énergie éolienne, de même qu'aux démarches devant la Régie de l'énergie qui se sont toutes soldées par des retombées économiques marginales pour les Premières Nations du Québec.

L'approche préconisée aux cours des discussions entre les parties vise à maximiser les retombées économiques pour les Premières Nations du Québec et de favoriser l'adoption d'une approche plus inclusive des Premières Nations du Québec en termes de consultation.

Le Chef Ghislain Picard a indiqué que l'Engagement politique mutuel signé avec le gouvernement Charest, en juin 2003, devait permettre de renouveler la relation entre les Premières Nations et le Québec. Sur cet aspect particulier, tout reste à faire. « Le territoire et les ressources était au centre des préoccupations des Premières Nations lors de la signature de cet engagement. Le Forum socioéconomique de Mashteuiatsh a permis de réitérer ces préoccupations. Toutefois, les Premières Nations du Québec sont toujours en attente du début d'échanges globaux sur ces sujets avec le gouvernement », insiste le Chef Picard.

### **Politique énergétique du Québec**

En mai 2006, le gouvernement du Québec rendait public sa nouvelle politique énergétique. Cette dernière faisait une place plus importante aux énergies renouvelables en relançant le programme de petites centrales hydroélectriques, en énonçant les objectifs de production d'énergie éolienne comprenant, notamment, la création de deux marchés réservés de 250MW chacun d'énergie éolienne pour le monde municipal et les Premières Nations, tout en exprimant des volontés gouvernementales en matière de biocarburant et d'économie d'énergie.

### **Engagement politique mutuel**

En juin 2003, l'APNQL et le gouvernement du Québec signaient un engagement politique visant à traiter de nombreux sujets d'intérêt commun dont, entre autres, le territoire et les ressources, la fiscalité, les services à la population autochtone sur et hors réserve et le développement économique.

### **À propos de l'APNQL**

L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador est l'organisme régional qui regroupe les Chefs des Premières Nations du Québec et du Labrador.

-30-

Contact :                   Alain Garon, agent d'information et des communications  
                                  APNQL  
                                  Tél. : (418) 842-5020  
                                  Cell. : (418) 956-5720